

Atelier citoyen des conseils de quartier du centre ville « Gestion des espaces verts » du 15/06/2011

Présents :

Collège des habitants :

Alexis MASILU, Michèle BUZELIN, Bernard CHABOUD, Monique FOGEL, Jean-Paul RUPPERT

Collège des associations :

David MANCHARD – Mouvement National pour l'Environnement (MNLE)

Collège des élus :

Patrick Martin, Maire-adjoint, en charge du Conseil de quartier du centre ville Sud, Amadou Cissé, Maire-adjoint, en charge du Conseil de quartier du centre ville Nord

Collège des personnes qualifiées :

Bureau d'études « Aménagement et Gestion Durable des Espaces » (ADEGE) : Antoine Giffaut

Ville de Tremblay-en-France : Pascal DELVILLE, chef de service Espaces verts ; Célia VICTOR et Alexandre BARDOUX, Stagiaires à la Maison de quartier du Vert Galant ; Jérémy FRANCOS, Agent de développement local, Isabelle GOUTMANN, Directrice de la Division Démocratie Locale; Rosica TOMOVA, Chargée des conseils de quartier, Division Démocratie Locale

Cette réunion a été organisée afin de présenter aux habitants les résultats du diagnostic partagé sur la gestion des espaces verts du centre ville. La consultation des conseils de quartier a été faite en février 2011. Depuis ce débat, plusieurs habitants du centre ville, y compris les membres des conseils de quartier, ont répondu à l'enquête par questionnaire qui a été lancée par le bureau d'études « Aménagement et gestion durable des espaces » (AGEDE) en charge de l'élaboration du nouveau plan de gestion du bois. Cette enquête vise à étoffer l'évaluation partagée de la gestion du domaine boisé et, à partir des faits, à définir des objectifs pour le nouveau plan. Cette réunion a pour objectif de recueillir l'avis des habitants sur les préconisations de ce plan en cours d'élaboration.

Présentation synthétique du diagnostic écologique partagé du bois du centre ville

A. Giffaut présente une synthèse du diagnostic et des propositions pour les grandes orientations du plan de gestion du domaine boisé du centre ville. La ville de Tremblay-en-France dispose du patrimoine arboré le plus riche du département de la Seine-Saint-Denis. La municipalité souhaite poursuivre les actions de conservation et d'amélioration de la qualité des boisements entreprises depuis 1999. Depuis plusieurs années, suite aux différents incidents climatiques (tempête, sécheresse...), le boisement semble se détériorer (vieillesse, uniformisation,

dépérissement...). Le renouvellement du plan de gestion a pour objet de mettre à jour et d'approfondir la connaissance du domaine boisé et du contexte environnemental, sociologique et économique afin de mettre en place une gestion efficace, respectueuse des équilibres naturels, basée sur la concertation avec l'ensemble des acteurs et des usagers concernés.

Avis des participants à l'enquête

Les 15 habitants et les représentants des structures municipales qui ont été interviewés au sujet de la gestion du bois ont une perception particulière de la forêt tremblaysienne. En effet, son aspect « nature » passe avant son aspect « loisirs ». Les habitants utilisent la forêt pour faire du footing, des promenades, des jeux avec les enfants ou simplement pour la traverser. La notion de « forêt » possède pour eux un sens plus « social » (balade, rencontre) qu'« écologique » (préservation des espèces rares). Les usagers considèrent que la forêt est belle, mais que des efforts pourraient être faits au regard de son entretien (ex. branches mortes à enlever).

▪ **Habitats**

Le diagnostic partagé démontre que le principal habitat est une chênaie-charmaie. Le boisement est homogène, sans sous-étage, le sol est compact et lessivé à cause du piétement et du manque d'étagement. La diversité peut être considérée davantage comme « horizontale » que « verticale ». La plupart des arbres ont le même âge : environ 50-60 ans, mais leur rythme de croissance est très irrégulier, fortement dépendant du climat et de la disparition de certains arbres qui laissent de l'espace pour les arbres géniteurs. Les grands arbres ayant un âge avancé ne sont pas très nombreux au centre ville. Il y a en a quelques-uns au Vert-Galant. Il existe également des mares forestières au centre-ville.

Avis des habitants

Les habitants souhaitent que ces mares soient davantage protégées. Il existe par exemple une petite mare derrière le collège Descartes qui doit être mieux mise en valeur.

▪ **Espèces**

Les principales espèces animales sont : les amphibiens - six espèces dont deux d'intérêt communautaire (grenouilles verte et rousse), les oiseaux - dix-sept espèces (toutes protégées), les mammifères - huit espèces (écureuils, renards, taupes, lapins,...), notamment autour de la grande mare. Dix espèces d'insectes ont également été recensées (vulcains, libellules déprimées, paons du jour,...). Les espèces végétales sont très nombreuses – soixante-dix espèces ont été identifiées (aucune espèce protégée).

Avis des habitants

Les habitants ajoutent à cet inventaire des perruches, des perroquets et des écureuils américains.

▪ **Facteurs pouvant avoir une influence sur la gestion du domaine boisé**

Parmi les facteurs ayant une influence sur la gestion du domaine boisé, on distingue les tendances naturelles (dépérissement du boisement, facteurs climatiques,...), mais également les tendances induites par l'homme : dérangement des espèces, tassement des sols, dégradation des boisements et des aménagements (vandalisme), création anarchique de sentiers, insécurité nocturne sur certains secteurs (liée à la fréquentation) ou encore pression sociale.

▪ **Objectifs à long terme du Plan**

Les objectifs à long terme du Plan sont les suivants : assurer la pérennité du boisement, favoriser la reprise des régénérations naturelles et régénérer le peuplement sur les parcelles sans sous-étage. L'amélioration de la biodiversité du site impliquera la création de nouveaux habitats pour la faune, la réalisation d'une gestion écologique des lisières, l'adaptation des méthodes de gestions phytosanitaires et la réduction de l'impact de la fréquentation sur les milieux. Il s'agit également d'assurer l'accueil et la sensibilisation de la population à travers l'amélioration de l'accueil du public, la garantie de la sécurité du public vis-à-vis du boisement, et l'amélioration de l'interface «ville boisement » et la sensibilisation du public sur la gestion d'un boisement. La gestion du boisement sera optimisée par la réalisation d'inventaires, des suivis écologiques complémentaires et un bilan d'activité annuelle. Il est nécessaire de faire des éclaircissements dans la forêt pour qu'elle puisse respirer et se développer. Certains arbres malades doivent être enlevés pour faire vivre les espaces géniteurs.

Questions et avis des habitants

Les habitants sont d'accord sur le fait qu'il faudrait couper certains arbres afin de faire vivre la forêt. Cependant, il est nécessaire de bien expliquer cela à l'ensemble de la population. De même, il est important de bien préserver les arbres géniteurs, car ils font la richesse du paysage urbain.

Questions diverses

Jardin des cultures Aimé Césaire

Un habitant rappelle que le nouveau règlement du jardin des Cultures doit être affiché à l'entrée du parc. Le service Tranquillité publique se charge de faire cela dans la semaine du 12 juillet 2011.

Prochaines réunions

Une réunion sera organisée à la rentrée afin de présenter les résultats ultimes de la concertation et le nouveau plan de gestion du bois finalisé.